

Allocution de M. Freddy Deghilage, chargé de mission Europe de l'APF, vice-président du Parlement de la Communauté française de Belgique

Je serais heureux que vous conceviez les liminaires de cette allocution comme une invitation à un voyage, un voyage dans le temps ...

Nous sommes en mars 1957, une pluie fine s'abat sur les palais du Capitole et les cloches de la ville sonnent à toute volée. Dans la galerie des Horaces et des Curiaces dont les fresques racontent les premiers moments de l'époque romaine, l'histoire, notre histoire, est en marche.

Sous les applaudissements d'une foule en liesse, douze hommes représentant six pays, « six peuples, une seule famille, pour le bien de tous » citant Alcide de Gasperi, douze hommes sont sur le point de signer deux traités historiques. Ils sont les gages de la volonté des peuples de mettre toute leur énergie et tous leurs moyens techniques au service d'une conception de la vie, à la mesure de l'homme fraternel et juste.

Si aucun endroit ne pouvait mieux convenir que la Ville Eternelle pour être le précieux témoin de cette volonté et des espoirs de tous, la vocation universelle de Rome en faisant le seuil de l'Europe, que dire de la Vallée d'Aoste, au cœur d'un triangle européen, à la croisée des chemins franco-italo-germaniques et qui, comme le soulignait Stélio Farandjis, « a trouvé son identité moderne dans la diversité : diversité des Etats en mettant fin au rêve médiéval d'unité impériale, diversité des nations, diversité des langues en rompant avec une latinité unifiante, diversité des religions ».

Cette terre au nord-ouest du versant méridional des Alpes, proche de cols importants comme le Grand Saint Bernard, est un lieu privilégié où se rencontrent des hommes porteurs d'espoir, des hommes éclairés, des hommes inspirés mais aussi des hommes tourmentés, rongés par l'anxiété comme nous le sommes tous, vous et moi, avec leurs forces et leurs faiblesses, avec leurs parts de doute, comme le furent sans doute aussi Emile Chanoux et Frédérico Chabod.

Le premier cité, fédéraliste convaincu, membre actif de la « ligue Valdôtaine pour la protection de la langue française dans la Vallée d'Aoste », héritier politique de l'abbé Trèves, résistant armé, paya, au prix de sa vie, son opposition au fascisme des chemises noires mais aussi la défense de ses théories sur le renouveau de l'Etat italien et sur la renaissance politique de la Vallée d'Aoste, renaissance qu'il envisageait dans un Etat fédéral de type suisse.

Vous parlant de Frédérico Chabod, je me contenterai de citer l'historien, le Professeur Dupront : « Dans la grande tradition du romantisme politique italien, il portait en lui beaucoup mieux que la capacité de la politique quotidienne...

Dans l'épreuve de ses patries, la grande –l'Italie– et la petite –la Vallée d'Aoste–, il est naturellement présent et désigné, non pour servir un séparatisme partisan et minuscule, mais dans l'accomplissement d'une vision en lui profonde, d'une figure nouvelle et singulièrement vivante de sa terre italienne... Chabod nous savait arrivés à un autre façonnement de l'unité, où celle-ci, plus complexe, plus riche, plus révérente aussi de tout ce qu'elle a devoir de composer, et donc plus authentique, se doit faire de l'harmonie des diversités ».

Le combat de Frédérico Chabod pour l'autonomie de la Vallée d'Aoste au sein de l'Italie unie et

harmonieuse est avant tout un combat de paix, de vérité au cœur d'une Europe humaine. Il trouve son socle dans le respect des particularités morale et spirituelle de groupes humains restreints qui sont unis par des caractéristiques propres que sont la langue, la race mais aussi la vision d'un monde neuf où se construiront des ponts permettant aux hommes de pays différents de se rencontrer, de s'apprécier et de partager.

Or, que pourraient échanger les hommes s'ils étaient tous identiques ?

Amis Valdôtains,

Vous qui connaissez les richesses du bilinguisme, vous avez compris qu'il faut rechercher, approfondir, toujours mieux, toujours plus, le dialogue et l'enrichissement mutuels des cultures. J'en veux pour preuve la fidélité que vous avez conservée à cette Francophonie au travers des siècles et qui ne vous a pas empêchés de vivre fidèlement le destin de l'Italie, de l'origine de la Maison de Savoie jusqu'à nos jours. Votre unité et votre identité n'ont pas empêché la diversité politique locale d'être vivante et passionnante à l'intérieur d'une autonomie reconnue et consacrée depuis déjà longtemps.

Farandjis ne s'est point trompé dans le message qu'il vous adressa : « Parce que vous unissez le passé et l'avenir, parce que vos racines plongent dans une mémoire porteuse d'espoir, vous pouvez être les messagers d'un grand projet vivant : celui d'un humanisme total...Vous pouvez être les ardents propagandistes de la Francophonie, du bilinguisme et de l'interculture ».

Le concept « Humanisme » n'est pas un mot creux. Ce n'est pas un mot facile, un mot fourre-tout.

Au contraire, ce mot doit aviver notre capacité critique, ouvrir le débat, pousser nos interrogations et éveiller notre pensée constructive sur l'émancipation de l'homme dans son droit à la différence, dans sa diversité linguistique, dans son droit de minorité, dans sa relation avec l'autre.

Si le mot « humanisme » est assez récent, sa première attestation remonte seulement à 1765 où il a pour sens « Amour de l'humanité », il n'en reste pas moins que l'idée apparaît plus ancienne.

Ne pouvons-nous pas y trouver un substrat d'essence dans cette expression grecque « Cosmopolitismos » qui signifie « monde humanisé » et que nous pouvons traduire par « civilisé », « humaniste » !

A la naissance de la République Française, l'idée humaniste prend trois sens : privilégier la recherche de la vérité par la raison ; privilégier l'émancipation humaine par les valeurs des droits de l'Homme, de la démocratie et de la liberté ; afficher sans complexe le droit au bonheur.

Permettez-moi de m'arrêter un tant soit peu sur le deuxième sens de cette idée humaniste.

Voir l'émancipation de l'homme se réaliser par des valeurs telles que les droits de l'Homme ou la démocratie implique ipso facto un apprentissage de ces valeurs, une prise de conscience collective qu'elles existent et qu'elles s'appliquent sans aucun privilège. La démocratie en tant que système politique ou comme technologie politique ne peut s'épanouir sans être conçue comme une culture, une culture qu'il nous revient d'entretenir au fil du temps, au fil des saisons, au fil de l'Histoire, au fil des aléas. Elle articule à chaque fois deux concepts intrinsèquement liés qui sont en quête du parfait équilibre : individu et société, droits et devoirs, autonomie et souveraineté, liberté et solidarité ; le but étant de permettre une relation harmonieuse de l'homme avec lui-même et des hommes entre eux.

Vivre ensemble revient à coordonner nos choix et nos actions. Or, le monde, dans sa globalité n'est pas implicitement un espace d'amour, ce n'est pas non plus un espace de haine, mais il est soumis à des contraintes qui trouvent leurs fondements dans l'inconnu, la peur, le repli sur soi qui font que l'on est amené à vivre avec des êtres avec lesquels, le plus fréquemment, on partage peu d'affinités.

C'est contre cet esprit-là que la socialisation et l'éducation à la démocratie doit se forger de manière à nous astreindre à recourir à des procédures de vie commune et à des « habiletés coopératives » afin de s'entendre sur ce que l'on dit ou sur ce que l'on fait mais également de tendre vers une compréhension de l'autre.

La coopération, outre qu'elle constitue un savoir-faire et une compétence sociale, présente aussi un versant moral et politique que recouvre généralement le concept de solidarité, concept qui pourrait aisément se substituer à celui de fraternité dans la fameuse apposition révolutionnaire « Liberté, égalité, fraternité ».

Dans nos démocraties occidentales et plus spécifiquement européennes, l'entraide, la charité publique ou encore la responsabilité à l'égard des plus démunis accompagnent les droits constitutifs de liberté et d'égalité. Dans l'écoulement du temps, ils prendront la forme de « droits-créances » puis de droits sociaux. Ils ne se contenteront pas uniquement de nourrir et de loger, ils chercheront également à instruire et à cultiver. Je ne citerai que pour unique exemple les « chèques culture » instaurés en Communauté française de Belgique et qui visent un public relativement défavorisé.

Or, la complexité de nos systèmes politiques (unitaire, fédéral, confédéral, supranational), la mondialisation de l'économie et de la culture, la spécialisation de la recherche scientifique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne font que reporter à une échelle internationale nos préoccupations « solidaires ». La question du développement durable y est relativement proche également.

En effet, outre la solidarité que nous devons veiller à entretenir entre nos différents continents, il nous est tout aussi impératif de songer aux générations futures.

Comment répondre aux besoins actuels sans limiter la capacité des générations futures, peu importe leur localisation, à satisfaire leurs propres besoins, c'est aussi une question de solidarités nationale et internationale. Elle implique une vision élargie du bien-être humain, une perspective à long terme des conséquences des activités actuelles, un souci constant du bonheur individuel mais aussi collectif et donc une coopération globale nous guidant vers des solutions viables.

Production, consommation, pauvreté, santé, intégration, bien-être environnemental, démocratisation, éducation et information accessibles à tous, qualité de vie, diversités culturelle et linguistique, voilà quelques défis auxquels nous serons confrontés et pour lesquels nous devons donner le meilleur de nous-mêmes, le meilleur qu'il y a en chaque homme.

Le Xème Sommet de la Francophonie à Ouagadougou centré sur une Francophonie plus politique et soucieuse du développement durable en attestera. Il confirmera l'idéal humaniste francophone. Car, et nous le verrons, hormis l'Union européenne qui participe aussi d'une très grande aventure collective, à l'importance historique colossale, la Francophonie internationale est aujourd'hui un très grand laboratoire : « celui du mariage de l'unité et de la diversité ». Le projet francophone tente assurément aussi de favoriser, au milieu des drames, des tragédies et des échecs, l'union de la liberté et de la solidarité.

Conjuguer la liberté et la solidarité, l'esprit d'entreprendre, peu développé en Afrique notamment, et l'esprit de partage, créateur, à la valeur exponentielle, voilà, Mesdames,

Messieurs, l'idéal francophone, l'affirmation d'une solidarité des pays développés en faveur des pays en retard de développement, d'une alliance entre les progrès techniques foudroyants et la nécessité d'une régulation éthique !

Je partage pleinement les propos de Farandjis quand il précise que « les deux grands défis à relever pour la Francophonie sont ceux du dialogue et de la solidarité. Le dialogue, en un monde où l'on entend plus qu'une seule voix...La solidarité, dans un monde qui ne rend plus de culte qu'à la loi du marché, en oubliant que lorsque l'on est partisan du libre échange, encore faut-il qu'il y ait échange et quelque chose à échanger ».

Cet effet « spill-over », pardonnez-moi cette irrévérence, ce raisonnement en boucles, cette cascade en chaîne, cette démarche logique et déductive si vous préférez, nous démontre que le lien entre Francophonie et Humanisme est criant ; que l'Humanisme ne peut s'affirmer pleinement sans démocratie ; que la démocratie est notre moteur politique dont l'un des carburants est inévitablement la solidarité ; que dans la solidarité prend forme l'idée du développement durable, développement durable qui émancipera l'Homme, émancipation pour laquelle œuvre sans concession la Francophonie.

A coup sûr, l'Union européenne est une des plus remarquables innovations sur la scène politique mondiale contemporaine et l'entrée de dix nouveaux Etats est sans conteste l'événement majeur de la décennie. Sur le plan symbolique, l'Europe renoue avec l'ambition, née au lendemain de la seconde guerre mondiale, de pacifier l'ensemble du continent, de bâtir un espace de liberté, de sécurité et de justice, de soutenir la prospérité et la cohésion sociale.

Reprenons donc l'histoire par son début : par l'impressionnante marque historique des pères fondateurs. En quelques années, trois traités virent successivement le jour : le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951 ; le Traité instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom en 1957. Voilà l'empreinte.

Les pères fondateurs seraient-ils émerveillés aujourd'hui s'ils pouvaient constater où en est leur rêve ? Ils se réjouiraient de la disparition des dictatures du Sud de l'Europe et de l'irréversibilité du processus démocratique pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce, solidement ancrés dans l'Union. Mais sans doute aussi seraient-ils déçus car ils voulaient une Communauté européenne de la défense, dont il n'est plus question sérieusement.

Obstinément, la poussée se maintint avec ses différentes étapes pour aboutir en février 1992 à la signature du Traité de Maastricht donnant à l'Europe les moyens de nouvelles ambitions dont celles d'offrir aux pays de l'Est le droit d'y adhérer un jour.

Dans les années vingt et trente, l'idée de l'Union européenne avait déjà été avancée mais l'Europe ne se fit pas. Au contraire, la guerre éclata. La déclaration Schuman de 1950 visait à « introduire le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes ». L'intention était bien de substituer aux rivalités séculaires une fusion des intérêts essentiels.

« Faire l'Europe, c'est faire la paix » nous disait Jean Monnet. Jusqu'à ses derniers jours, il gardait la conviction inébranlable que les nations européennes devaient s'unir pour survivre. « Continuez, continuez, il n'y a pas pour les peuples d'Europe d'autre avenir que dans l'Union », répétait-il à ses interlocuteurs. Toute sa vie, il eut un objectif : « Faire travailler les hommes ensemble, leur montrer qu'au-delà de leurs divergences ou par dessus les frontières, ils ont un intérêt commun. »

Depuis 1945, voilà bientôt soixante ans que la paix règne en Europe occidentale. Sans doute s'agit-il de la période la plus longue de son histoire. La guerre n'y est pas seulement improbable, elle semble proprement inconcevable. Il m'est impossible d'admettre que la grande majorité de la population s'indiffère. Tout au contraire, il importe de répéter sans cesse que cet

art de faire la paix entre ennemis ancestraux est un événement historique de première importance.

Aujourd'hui, de l'Adriatique à la Baltique, l'Europe nouvelle prend ses aises. En passant de quinze à vingt-cinq membres, le 1er mai 2004, l'Union franchit une étape historique qui devrait avoir des conséquences importantes dans tous les domaines de la construction européenne. L'Europe élargie devra jongler notamment avec vingt langues différentes.

Pour les peuples européens partagés pendant toute la guerre froide en deux camps ennemis irréductibles, cette date est avant tout une extraordinaire revanche sur l'histoire. « Occident kidnappé » par le communisme soviétique durant cinquante ans, selon le joli mot de Milan Kundera, huit pays d'Europe centrale et orientale sur les dix nouveaux membres réintègrent enfin l'espace naturel auquel, malgré le Mur et l'idéologie, ils avaient toujours estimé devoir appartenir de plein droit.

« Une partie de l'Europe, son cœur géographique, s'est trouvée exclue de la première initiative ambitieuse que se fixait la stabilisation pacifique de notre continent, écrit le président de la Fondation Robert-Schuman, Jean Robert Giuliani. L'élargissement... est donc plus une réunification qu'une nouveauté. C'est un devoir moral. »

Il est encore trop tôt pour savoir si ce changement de dimension débouchera sur un changement de nature de l'Europe. Mais il est évident que ce cinquième élargissement de l'Union aura des conséquences sur sa politique de voisinage et sur les perspectives d'intégration des Balkans occidentaux, thème de travail qui vous est proposé durant cette session.

Le séisme est aussi géopolitique, puisque l'arrivée des huit pays d'Europe centrale et orientale va déplacer le centre de gravité de l'Europe vers l'Est et vers le Nord, tandis que les deux îles de Chypre et de Malte vont renforcer sa dimension méditerranéenne. La vision du monde de l'Union, sa culture politique et sociale, mais aussi ses priorités de politique étrangère s'en ressentiront inmanquablement.

L'Europe élargie devra accorder une importance accrue à sa frontière orientale, et à tous ces pays fixés entre l'UE et la Russie : Biélorussie, Ukraine, Moldavie, qui risquent de sombrer dans un trou noir économique et politique s'il ne leur est pas proposé de solution d'avenir. Et sa frontière maritime, l'espace euro-méditerranéen, ne peut également être laissée de côté. Finalement, c'est vers un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur la coopération avec les pays voisins de l'Union qui n'ont actuellement aucune perspective d'adhésion, que nous devons tendre.

Réfléchir sur les prochaines vagues d'élargissement, le principe d'une intégration de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007 et de la Croatie ayant d'ores et déjà été officiellement confirmé, figurera nécessairement en bonne place sur l'agenda européen... Dans les Balkans, l'entrée dans l'Union européenne constitue l'un des objets essentiels du débat politique, infléchissant profondément les options stratégiques et les choix politiques des gouvernements. L'Union contribue ainsi à diffuser son modèle politique et socio-économique par la seule vertu de l'attraction qu'elle exerce et la promesse d'une adhésion. Qu'en sera-t-il de la Turquie ? Le débat est ouvert !

Aragon écrivait : « L'avenir, c'est ce qui dépasse la main tendue ». Pour chacun d'entre nous, la seconde à venir est aussi chargée d'inconnu que les siècles futurs pour le destin du monde.

Je pense l'avoir raisonnablement mentionné, l'objectif existentiel de l'aventure européenne est avant tout un projet qui vise à assurer la paix. L'Union européenne a permis en quelques années d'effacer des siècles de luttes entre certains peuples. L'idée première de l'ambition européenne résidait bien dans l'objectif de permettre aux gagnants comme aux perdants de la

seconde guerre mondiale de vivre en paix au travers de la reconstruction.

Or, il ne peut y avoir de stabilité et de paix dans une Europe élargie sans une protection adéquate des minorités nationales. En effet, les bouleversements de l'histoire européenne ont suffisamment montré que la protection des minorités, quelles qu'elles soient, est essentielle à la stabilité, à la sécurité démocratique et à la paix du continent.

Assurément, nous devons prendre l'engagement de reconnaître sans réserve le fait que les minorités représentent une valeur pour chacun des pays européens et pour l'intégration européenne. J'ajouterai que la question linguistique en est encore plus capitale puisqu'elle est le socle de notre culture, culture qui, rappelons-le, est l'un des fondements de la diversité européenne.

Dois-je également vous rappeler que cet engagement à l'égard des minorités est devenu une exigence grâce aux critères de Copenhague.

Paul-Henri Spaak pour qui Conrad Adenauer dira dans ses mémoires que « c'est grâce à la force créatrice, l'activité entraînante, le talent de trouver le mot juste au bon moment de cet homme à la personnalité dynamique que les traités purent être signés », Paul-Henri Spaak, dis-je, prononça, en cette année 57, ces quelques mots :

« Les hommes d'Occident, cette fois, n'ont pas agi trop tard. Ils ont fait une grande chose et ils l'ont faite, ce qui est remarquable et peut-être unique, en répudiant tout usage de la force, toute contrainte, toute menace. C'est cela, ce seul appel à l'intelligence, à la sagesse, à la solidarité qui donne son véritable aspect à notre œuvre. C'est en cela qu'elle est vraiment de notre temps : une manifestation éclatante des richesses d'une civilisation du passé si lourd de grandeur que tout à coup une prise de conscience nouvelle fait apparaître, si plein de jeunesse, d'espoir et d'avenir. Et voici maintenant que nous achevons la première étape de notre œuvre, celle de la décision. Nous voudrions la livrer à la jeunesse de nos pays, parce qu'elle réalise les promesses de l'avenir ».

A ce jour, nous sommes bien au-delà de l'avenir dont rêvait cet homme. Nous avons tendu la main aux pays de l'Europe centrale. Serrons-nous les coudes maintenant dans cette vocation universelle et séparons l'essentiel du détail afin de léguer aux générations futures la source d'inspiration que nous puisons dans l'immortel passé.

Dans le sujet qui nous préoccupe, un moyen pourrait en être l'adhésion de l'Union européenne, une fois dotée de la personnalité juridique, à la Convention cadre pour la protection des minorités nationales, celle-ci pouvant être jointe en même temps comme complément à la Convention européenne des droits de l'homme. C'est une idée parmi d'autres. Nous apporterons ainsi notre pierre à ce bel édifice tout en préservant ses valeurs fondatrices.

Il m'est plus qu'agréable de terminer cette allocution en me tournant vers Ego Perron afin de lui manifester toute ma sympathie, toute ma gratitude pour l'extraordinaire accueil qu'il nous a réservé.

La Vallée d'Aoste est un peu pour nous, citoyens de la Communauté française de Belgique, notre deuxième patrie et pour nous parlementaires, notre seconde résidence.

C'est toujours avec la même ferveur et parfois avec une certaine crainte pour les personnes soucieuses de leur ligne que nous nous rendons dans cette magnifique région qui allie chaleur humaine et convivialité gourmande.

Je profite également de cette occasion pour féliciter Christine Perrin et son administration pour le travail de main de maître qu'elle a effectué dans le cadre de la préparation de cette XVIIème Assemblée régionale Europe.

Je vous remercie pour votre attention et je souhaite que nos travaux soient excellents et fructueux.